Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 14

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'actions nouvelles. Mais, comme elle manquait en ce moment de fonds disponibles, le Comité décida, avec l'approbation de la Direction de l'Instruction publique, de vendre ces 31 droits de souscription à la Banque de l'Etat, qui offrait 10 fr. par action. Cette opération produisit la somme de 310 fr. mentionnée plus haut.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

On nous écrit:

Dans le numéro de juillet dernier, le *Bulletin* dédiait une page à « nos défunts ». Sans un oubli, nous aurions pu y voir le nom de M^{me} Marie Bach-Schmutz.

Cette ancienne institutrice débuta à Hennens, puis fonctionna vingthuit années à Romont. On se rappelle les regrets qui l'accompagnèrent dans sa retraite, lorsque, en 1904, son état de santé l'obligea à quitter l'enseignement. A cette occasion, à titre de reconnaissance, la commune de Romont lui offrit un beau service en argent.

Modèle de piété, de dévoûment, de simplicité dans les goûts, M^{me} Bach-Schmutz mérite les témoignages suprêmes de reconnaissance et d'attachement de toutes ses élèves. Elle s'intéressait encore à leur avenir après leur émancipation des classes. Elle avait su s'attirer aussi les sympathies de ses collègues; plusieurs d'entre celles-ci lui doivent d'avoir été soutenues par ses conseils et ses services.

Ce fut dans un redoublement de ferveur pieuse qu'elle passa les quatre dernières années de sa vie. Ses journées se partageaient entre les exercices de piété, les travaux du ménage, et les soins délicats qu'elle prodiguait à son époux de beaucoup plus âgé qu'elle.

Malgré sa faiblesse, elle avait tenu, en mai dernier, à faire encore

une fois le pèlerinage de Lourdes.

En toute saison, à une heure bien matinale, on la voyait assister à la messe dans l'église des Pères Capucins; le matin encore de son dernier jour, elle y avait communié. Dieu la trouvait prête: la rupture d'un anévrisme l'enleva subitement à l'affection de son époux qui ne lui survécut qu'une semaine.

Les funérailles de cette bonne institutrice ont eu lieu le lundi 15 juin,

à Romont.

BIBLIOGRAPHIES

T

L'Éducation intellectuelle et morale, par Gabriel Compayré, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique. Paris, librairie classique Paul Delaplane. — Voici un nouveau livre scolaire dû à la plume élégante de M. G. Compayré. Il a été écrit pour les maîtres et pour les élèves des écoles normales françaises d'instituteurs et d'institutrices.

L'avant-propos contient de belles et savoureuses pensées sur l'éducation. Citons en quelques-unes : « Il ne suffit pas de posséder les connaissances dont on aura à transmettre les éléments à des intelligences naissantes; il faut avoir appris par quels moyens, les plus efficaces et les plus sûrs, on les transmettra. Il ne suffit pas de savoir : il faut savoir enseigner... Le temps est passé où il était de mode d'affecter, à l'égard de la pédagogie, je ne sais quel dédain élégant et un scepticisme moqueur... Il y a cent ans que l'Allemagne « pédagogise », et il ne semble pas qu'elle s'en soit mal trouvée. »

M. Compayré se défend de vouloir révolutionner la pédagogie et de la transformer par des nouveautés téméraires. Il a voulu s'inspirer des idées des grands éducateurs; il a condensé et mis en ordre leurs théories. Les citations abondent dans ses écrits. Au bienveillant reproche que lui adressait un jour à ce sujet un historien anglais, de l'éducation, il répondait : « C'est un défaut, dont nous n'avons pas essayé de nous défaire, estimant qu'il n'y a aucun avantage à chercher une expression nouvelle à des idées vraies que l'on fait siennes, quand elles ont été une fois exprimées en perfection. » Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des nouveautés heureuses à introduire dans la vieille pédagogie, pour la compléter et la corriger en certains points, grâce surtout au

progrès des sciences psychologiques.

L'ouvrage de M. Compayré est naturellement divisé en deux parties : l'éducation intellectuelle et l'éducation morale. Cette division laisse supposer que l'auteur admet l'existence des deux facultés supérieures de l'âme humaine : l'intelligence et la volonté; mais non, il rejette dédaigneusement la doctrine classique qui voit dans les facultés. intelligence, volonté, mémoire, vue, toucher, etc., autant de pouvoirs réellement distincts de l'essence de l'âme, distincts les uns des autres et distincts des opérations qu'ils engendrent. A ses yeux, le mot « faculté » ne doit plus être conservé que comme une étiquette commode pour désigner les groupes d'état de conscience qui sont de même nature. C'est conforme aux principes de la philosophie agnoticiste mais le psychologue qui veut savoir pourquoi les phénomènes visuels ne ressemblent pas aux phénomènes auditifs, pourquoi les souvenirs diffèrent des mouvements musculaires, pourquoi les faits intellectuels ne peuvent être confondus avec les faits volontaires, ce psychologue ne sera pas satisfait, car, si l'âme humaine est le principe foncier et unique des opérations vitales, les facultés sont les principes dérivés, multiples et immédiats des mêmes opérations. Ces facultés dont nous parlent tous les traités de pédagogie générale, pourquoi ne seraient-elles pas aussi réelles que l'âme elle-même et les opérations vitales?

Entre autres chapitres, celui qui a pour titre L'intuition et les leçons de choses est très remarquable. M. Compayré n'est pas partisan de l'intuition à outrance. « Quelle que soit l'utilité des leçons de choses, il ne faut pas en abuser, dit-il. Rappelons-nous qu'elles ne peuvent être dans l'enseignement qu'un prélude et, qu'en outre, elles se heurtent à certains écueils. » Gréard, cité par l'auteur, avait dit : « Nous avons banni de nos classes l'ennui, il n'y rentrera plus. Prenons garde d'en

avoir un peu trop fait sortir l'effort. » En un mot, l'intuition est un auxiliaire précieux, indispensable de l'enseignement, mais il faut savoir en user avec habileté et discrétion, suivant la capacité des élèves et la nature des branches à enseigner. Ce serait une grave erreur d'exagérer la difficulté qu'ont les élèves d'abstraire, de généraliser et de raisonner. L'esprit de l'homme est irrésistiblement poussé à saisir l'idéal dans la réalité sensible.

L'auteur est un ardent défenseur de l'école dite laïque, ce qui, en France, signifie pratiquement, non seulement l'école aréligieuse, pour employer un mot à la mode, mais souvent encore l'école antireligieuse. Or, si les progrès de l'éducation intellectuelle sont incontestables, « il en est autrement, dit l'auteur, de l'éducation morale, dont l'avenir peut parfois inspirer quelque inquiétude... L'enseignement laïque de la morale s'est d'ailleurs volontairement privé du concours de la foi religieuse, puisqu'il n'entend ne demander qu'à la raison seule ses principes et ses lois. C'est là une entreprise redoutable, et vingtcinq ans d'expérience n'en ont pas encore démontré définitivement le succès »... Cet aveu d'inquiétude, curieux à constater, n'a rien qui doive surprendre, car, si la morale naturelle, avec l'aide puissante des moyens religieux, a déjà tant de peine à diriger sainement les appétits et les passions, comment la morale livrée à ses seules forces viendraitelle à bout d'une si grande tâche?

Nous ne voulons pas analyser tant soit peu complètement le nouvel ouvrage de M. Compayré. La lecture en est captivante. Ce que nous en avons dit suffira, nous l'espérons du moins, pour donner aux lecteurs du *Bulletin* une idée générale de la valeur pédagogique de l'ouvrage et de l'esprit suivant lequel il a été écrit.

J. D.

II

Revue de Fribourg. — Sommaire du mois de juillet 1908. — Georges Gariel : Le Code civil. — Albert Vogt : M^{me} de Boigne, d'après ses mémoires. — Eugène Griselle : Pascal et les pascalins, d'après des documents contemporains (suite). — Julien Favre : Chronique littéraire : François Coppée (suite et fin). — A travers les Revues. — Livres nouveaux.

III

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude comparée des langues allemande et française. — Le contenu fort varié de cette publication se compose de nouvelles, récits, anecdotes, poésies, énigmes, proverbes, etc. Elle initie ses lecteurs à la connaissance du pays étranger, de sa littérature, de ses mœurs et coutumes, de ses institutions commerciales, de ses moyens de communication. La plupart des morceaux sont accompagnés d'une traduction fidèle, quelques-uns, de notes explicatives, ce qui permet au lecteur d'enrichir son vocabulaire sans trop de peine. Chaque numéro contient des adresses de lecteurs désireux de perfectionner leurs connaissances par correspondance et correction mutuelle ou d'échanger des journaux, des cartes illustrées, des timbres-postes, etc. — Numéros spécimens gratis et franco sur demande par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).